

PROJET PÉDAGOGIQUE

RELATIF AUX CENTRES DE VACANCES EN
RÉSIDENTIEL (SÉJOURS)

ASBL LATITUDE JEUNES
DE MONS WALLONIE PICARDE

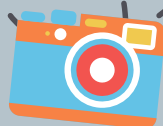


TABLE DES MATIÈRES

Les objectifs pédagogiques

Objectifs et philosophie	page 3
Public-cible	page 3
Valeurs	page 4
Adéquation avec le décret CDV	page 6
L'esprit vacances	page 6

Les moyens

Les infrastructures	page 7
L'aménagement de l'infrastructure	page 8
L'environnement local	page 8
Le matériel mis à la disposition des enfants	page 8
Les activités et le temps libre	page 9
Les temps de départ et de retour	page 9
L'organisation des temps de repas	page 10
Les partenaires	page 10
Les assurances	page 10

Les enfants

L'organisation des groupes d'enfants	page 11
L'évaluation des enfants	page 11
Les règles de vie	page 11
Le respect des rythmes	page 12
L'accueil des enfants à besoins spécifiques	page 12
Les relations avec les parents	page 12

L'encadrement

La qualification des encadrants	page 13
La préparation de l'accueil et la connaissance du projet pédagogique	page 16
L'accompagnement de terrain	page 16
L'évaluation	page 16

Les objectifs pédagogiques

Objectifs et philosophie

L'ASBL Latitude Jeunes de Mons Wallonie picarde fait partie du secteur associatif de la Mutualité Solidaris Mons Wallonie Picarde. Dans ce cadre, des séjours sont organisés afin de contribuer à la promotion du bien-être physique, psychique et social de l'enfant en rapport avec l'environnement dans lequel il évolue.

Nous proposons :

- une solution de garde aux parents, tuteurs, centres d'accueil... qui rencontrent des difficultés durant les congés scolaires (travail, fermeture des institutions...);
- des vacances récréatives, enrichissantes et collectives permettant à l'enfant de souffler ;
- des activités épanouissantes et sociabilisantes qui permettent à l'enfant d'acquérir une certaine autonomie par rapport à sa réalité familiale habituelle.

Public-cible

Les activités que nous mettons en place dans nos séjours de vacances sont destinées aux enfants et aux jeunes de 3 à 25 ans. Nous leur proposons de participer à des animations de qualité tout en développant leurs compétences psychosociales et en partageant leurs valeurs. Nos séjours leur permettent de découvrir et d'expérimenter des environnements différents (mer, montagne, séjours hors Belgique) dans un cadre familial et propice à la création de nouveaux liens. Pour certains enfants et jeunes, c'est l'occasion de retrouver les camarades des vacances précédentes.

Les enfants et les jeunes que nous accueillons vivent des réalités familiales et sociales variées. Chaque enfant, chaque jeune a ses particularités, son caractère, ses goûts, son milieu social et culturel, sa famille, ses croyances, ses moyens économiques... Les activités sont ouvertes à tous sans discrimination. Par le contact avec les autres et au travers des activités développées, l'enfant verra que chacun est différent, apprendra à respecter ces différences et en découvrira les richesses. Nous souhaitons que les enfants puissent apprendre à vivre ensemble, nous donnons donc priorité au bon fonctionnement du groupe par rapport à l'individu.

La politique de l'ASBL Latitude Jeunes MWp est de maintenir des coûts les plus bas possibles en garantissant la qualité tant de l'encadrement que des thématiques abordées au travers des activités proposées. Le prix de nos séjours

comprend l'encadrement, les assurances, l'ensemble des activités prévues, un logement en pension complète et le transport éventuel. Une réduction est accordée aux membres de la Mutualité Solidaris Mons Wallonie Picarde en ordre de cotisations.

Nous fournissons également, aux non-affiliés qui le souhaitent, une attestation de participation afin leur de permettre d'obtenir une intervention financière auprès de leur mutuelle et/ou employeur.

Les parents sont informés, via le règlement d'ordre intérieur, qu'un étalement de paiement peut être mis en place sur simple demande afin que le coût ne soit jamais un frein à la participation d'un enfant à nos activités. De plus, l'intervention financière du CPAS ou d'un service tel que le SPJ ou SAJ permet également la participation de certains enfants.

L'inscription d'enfants en situation de handicap est envisageable moyennant une rencontre préalable entre l'équipe et la famille pour rendre l'intégration la plus facile et la plus riche possible pour chacun. Grâce à cette rencontre, nous pouvons adapter notre encadrement et proposer des activités tenant compte des difficultés que peut rencontrer l'enfant.

Nous portons également une attention particulière aux enfants vivant en institution, notamment en prenant connaissance du questionnaire médical mais aussi en sollicitant un contact préalable avec l'équipe pédagogique ou l'éducateur-référent de l'enfant.

Valeurs

Latitude Jeunes MWP, en tant qu'organisation de jeunesse issue du milieu associatif d'une mutualité, axe ses attentions sur la promotion de la santé, l'égalité des chances et plus particulièrement l'égalité des genres, tout en laissant une place active à l'enfant. Nos centres de vacances sont avant tout des lieux de rencontres qui permettent aux enfants de développer leurs compétences psychosociales.

Nous rencontrons ces attentions au travers des points suivants.

• Le respect de soi et des autres

L'équipe d'encadrement veille à assurer la mixité sociale, culturelle et de genre dans les sous-groupes mais aussi à proposer des activités non stéréotypées afin de tenir compte des goûts, des envies et de la personnalité de chacun. Les enfants tisseront des liens de différentes intensités avec tous les participants. Pour les y aider, les animateurs proposeront des animations telles que les jeux de connaissance en début de séjour.

• L'autonomie et la confiance en soi

La première expérience d'autonomie, pour certains, sera de quitter le cadre

de vie habituel pour passer quelques jours en collectivité. L'enfant sera ainsi amené à développer son autonomie dans les gestes de la vie quotidienne. Les animateurs sont à leur écoute et ont pour mission de les aider à des niveaux différents en fonction de leur âge, de leur rythme et de leur vécu tout en renforçant leur confiance en eux.

• **La participation active**

Nos séjours de vacances sont un terrain d'expérimentation. Les enfants peuvent tester, essayer, découvrir, commettre des erreurs et trouver des solutions. Une place est laissée à l'initiative. Les participants peuvent donner leur avis sur ce que nous leur proposons. Des temps de parole sont mis en place afin que chacun puisse suggérer des activités, discuter des relations au sein du groupe, exprimer son ressenti. Nous ne désirons pas organiser des séjours dans lesquels les enfants seraient de simples consommateurs d'activités « prêtes à l'emploi ».

• **La coopération, la solidarité et la vie en groupe**

Nous souhaitons montrer aux enfants qu'il est possible de s'entraider, de coopérer. Pour cela, nous mettons en place des activités de réalisations collectives et des jeux coopératifs. L'accent est mis sur la réussite de tous ainsi que sur la dynamique du groupe. Les équipes accompagnent celui-ci dans ses différentes étapes de vie : poser le cadre, faire connaissance, développer ses compétences sociales (s'exprimer, s'écouter, prendre sa place, reconnaître ses qualités, vivre dans la confiance), gérer les émotions, évaluer, fêter.

• **La promotion de la santé**

La promotion de la santé est une préoccupation transversale à nos séjours de vacances et ce, à divers égards.

- Nous veillons à ce que les équipes proposent des activités en plein air (activités sportives, randonnées nature, découverte de la faune et de la flore...). Nous mettons l'accent sur la découverte des différentes possibilités qui se trouvent à proximité ;
- Nous sommes attentifs à ce que des collations saines soient proposées : fruits, laitages et jus de fruits frais sont privilégiés, tout en ménageant quelques plaisirs ;
- Le rythme des enfants est une donnée de santé à laquelle nous sensibilisons les équipes d'animation et ce, afin de démarquer le temps des vacances du temps de l'école ;
- Les séjours de vacances sont également l'occasion de privilégier l'activité physique chez les enfants et de rompre avec la sédentarité, qu'il s'agisse d'activités douces (yoga, relaxation...) ou d'activités dynamiques (piscine, grand jeu sur la plage...) ;
- Enfin, nous tenons à conscientiser les animateurs à la santé des enfants

en leur transmettant de bonnes pratiques telles que les règles d'hygiène de base, la bonne gestion de la trousse de secours, la prise en compte des fiches médicales, les attitudes en cas d'incident...

Toute notre attention, que ce soit au niveau des activités des soins, de l'hygiène, des rythmes, de la relation a pour objectif de favoriser le bien être global du participant.

Adéquation avec le décret CDV

• Le développement physique

Dans le cadre de nos séjours, les activités physiques sont abordées par les jeux et la découverte du milieu. Certaines activités pouvant être un peu plus physiques sont annoncées dans le catalogue. Ces activités ne doivent cependant pas être un frein à la participation des jeunes, nous ne visons pas la performance mais bien le plaisir de bouger et de découvrir des activités de plein air (accrobranche, escalade, marche...).

• La créativité

Des activités manuelles et d'expression sont proposées aux jeunes durant nos séjours. Des pistes de créations sont proposées mais ne constituent pas de modèles à copier. L'expression peut être proposée au détour de veillées ou de spectacles initiés par les jeunes.

• L'intégration sociale

Les équipes ont été formées à l'intégration de tous. Des jeux et des activités favorisant la connaissance des autres sont prévus dès le départ. Des outils de cohésion de groupes sont également utilisés.

Nous veillons également à sensibiliser les animateurs au harcèlement et à les outiller afin de prévenir celui-ci et de créer un climat favorable aux relations bienveillantes.

• L'apprentissage de la citoyenneté et la participation

La citoyenneté est abordée au travers différents aspects : l'acceptation des différences, la prise de parole, la concertation et la participation active à la vie du groupe.

L'esprit vacances

Participer à une plaine de jeux Latitude Jeunes MWp, c'est avant tout passer de bonnes vacances en collectivité.

Nous souhaitons, en priorité, que les participants créent des liens, se reposent et fassent des découvertes au travers d'activités ludiques. Nous créons sciemment une rupture avec le rythme scolaire, notamment en bannissant le vocabulaire propre à l'école et en privilégiant les activités extérieures.

Un canevas d'activités est prévu mais il y a toujours une place pour l'improvisation, pour l'adaptation en fonction des envies, des demandes, de la vie du groupe.

L'esprit vacances se traduit également dans des détails tels que de la musique pendant des temps de jeux, prendre les repas dehors, installer des décors ludiques afin d'instaurer une ambiance détendue.

La notion de plaisir

La notion de plaisir est centrale à tous nos séjours. Nous veillons à tout mettre en œuvre pour que les enfants et les jeunes se sentent heureux et épanouis, tant en adaptant le contenu des séjours (rupture avec les rythmes scolaires, dépaysement, choix des activités, alternance des temps d'animation et des temps de repos...) que par la mise en place d'une atmosphère joyeuse et bienveillante. Les équipes d'animation sont également au centre de nos préoccupations car elles donnent le « la » de l'ambiance en centres de vacances. Ces équipes étant constituées d'animateurs et de coordinateurs volontaires, nous portons un soin particulier à leur fournir un cadre rassurant ainsi qu'une cohésion d'équipe forte. Il est donc primordial pour nous que les animateurs puissent mener à bien leurs missions auprès des enfants et des jeunes dans des conditions agréables et qu'eux aussi prennent plaisir à encadrer les groupes.

Les moyens

Les infrastructures

Chaque année, nous faisons une recherche sur les possibilités de séjours de vacances. Nous nous rendons dans la mesure du possible sur place afin de vérifier les infrastructures. Nous veillons au confort et à la sécurité des enfants, nous examinons les menus qui seront proposés et établissons un contact avec le personnel sur place.

Nous disposons d'un centre d'hébergement dans notre environnement associatif : le Lys Rouge à Coxyde. Ce partenariat privilégié facilite la mise en œuvre de nos projets de séjours.

Le Lys rouge est situé à proximité de la mer et dispose d'une plaine de jeux et d'espaces verts. Les chambres peuvent accueillir un maximum de 3 vacanciers et disposent d'une salle de bain. Le centre comprend un grand réfectoire et deux salles d'animation. En outre, la piscine communale est rapidement accessible à pied.

Des séjours à destination des enfants les plus jeunes sont organisés dans une zone géographique proche de leur domicile. Les parents peuvent de la sorte

venir les conduire au centre, le visiter, installer l'enfant dans sa chambre et venir le rechercher sur place.

Enfin, nous sommes attentifs à varier les lieux de séjour (mer, campagne, base nautique...) afin de répondre aux besoins et aux envies des vacanciers.

L'aménagement de l'infrastructure

Dès l'arrivée des groupes de vacanciers, les animateurs agencent les lieux et les font découvrir aux enfants :

- la salle d'activité ;
- le réfectoire ;
- les chambres ;
- les espaces extérieurs.

L'environnement local

Notre attention sur l'environnement local est importante. Nous mettons tout en œuvre pour que, durant le séjour, les participants puissent profiter au mieux du milieu naturel et culturel du lieu au travers de balades, visites, activités (ex : balade en montagne pour découvrir la faune et la flore avec un guide nature, fabrication de fromage chez le producteur local, fête locale...). Le coordinateur dispose d'un budget « animation » qui lui permet de proposer, avec son équipe, des activités supplémentaires en fonction de ce qui se passe sur place au moment du séjour, des souhaits des participants, des découvertes locales.

Le matériel mis à la disposition des enfants

Au niveau du matériel, nous disposons d'un espace dans lequel nous stockons tout le matériel disponible pour les centres de vacances. Cela comprend :

- le matériel de bricolage : peinture/pinceaux, papier blanc et de couleur, colle, ciseaux, crayons de couleur/gris, feutres, gommes, craies, plumes... ;
- le matériel de récupération : rouleaux de papier toilette, bouteilles vides, boîtes à œufs, boîtes à chaussures... ;
- le matériel sportif : ballons en plastique/ en mousse, cerceaux, cônes, raquettes et balles de tennis/de ping-pong, parachute, filet de volley/badminton/ping-pong, foulards... ;
- les jouets pour les différentes tranches d'âge : jeux de société, puzzles, jeux de construction, ferme avec ses animaux, pâte à modeler... ;
- les livres : ceux destinés à l'équipe (fichiers de jeux, de bricolage...) et ceux destinés aux enfants ;

- le matériel de cuisine : gobelets, bols, couverts, assiettes, casseroles... Ainsi que ce qui peut être utile lors d'un atelier cuisine (bol gradué, cuillère en bois, emporte-pièces, balance, petit four...) ;
- le matériel spécifique : grimage, modules de psychomotricité, piscine gonflable...

Pour chaque centre de vacances, nous préparons des malles types reprenant ce matériel en suffisance. En fonction des activités préparées par l'équipe lors de la réunion, nous ajoutons le matériel spécifique demandé par les animateurs.

Nous prévoyons aussi du matériel supplémentaire qui servira lors de temps libres. Un espace est prévu à cet effet. Lors de ces moments, l'équipe propose du matériel varié aux participants afin qu'ils puissent choisir ce qu'ils souhaitent faire (jeux de société, coin lecture, bracelets, ne rien faire et se reposer...). Ces activités restent encadrées par les animateurs mais chaque enfant est libre de décider ce qui lui convient à ce moment-là.

Les activités et le temps libre

Un canevas des activités est élaboré avant le début du séjour par l'équipe d'animation et sous la responsabilité du coordinateur du séjour. Celui-ci le soumet au responsable régional de l'ASBL qui veille au respect du projet pédagogique.

Bien que des plannings d'activités soient prévus, les vacances doivent permettre de souffler et de récupérer de la fatigue accumulée durant l'année scolaire. Nous prévoyons de laisser du temps aux participants par exemple en organisant des déjeuners étalés, avoir du temps dans sa chambre pour se reposer, prendre le temps de respirer au grand air.

Lors de la conception du planning, les animateurs veillent donc à alterner des activités calmes et plus actives, à l'intérieur et à l'extérieur, en grand groupe ou en petits groupes. Ils proposent des activités de découvertes propres aux différents lieux de séjours (ferme, mer, montagne...) et éventuellement les activités particulières qui s'y déroulent.

Des moments de parole sont organisés afin que les participants proposent des activités. Ensemble avec l'équipe d'animation, ils construiront la mise en place de celles-ci en tenant compte des contraintes sur place.

Les temps de départ et de retour

Pour chaque séjour, un accueil est prévu au moment des départs et retours en car. Ce temps d'accueil est assuré soit par un animateur soit par un permanent. Nous vérifions que tout est en ordre avant de partir (dossier complet pour chacun, carte d'identité en possession de chaque participant, médicaments

prévus en cas de traitement pendant le séjour).

Pour les séjours dans la région, les parents amènent leurs enfants sur le lieu d'hébergement. Cela permet aux parents de voir où logent les enfants et de rencontrer l'équipe. Là aussi, un permanent est sur place pour assurer l'accueil avec l'équipe d'animation.

Lors des longs déplacements, des activités adaptées sont mises en place afin de faciliter la prise de connaissance entre enfants et animateurs.

L'organisation des temps de repas

Le repas est considéré comme un moment convivial, de détente et de plaisir. Les animateurs prévoient donc une activité de retour au calme avant chaque moment de repas. Avant de passer à table, les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains. Le coordinateur veille à ce qu'il y ait un animateur par table. Celui-ci veille à ce que chaque enfant mange à sa faim et à son rythme. Il aide les plus petits et gère son groupe pour maintenir une ambiance calme, propice au repas. Sur base des fiches médicales, nous vérifions les allergies et les régimes alimentaires particuliers afin de pouvoir remplacer l'aliment qui ne convient pas par un autre.

Les partenaires

• Internes

Nos séjours de vacances s'organisent en partenariat avec l'ASBL Vacances Solidaris qui prend en charge toute la gestion administrative. En raison de sa proximité institutionnelle et géographique, nous avons des contacts étroits et réguliers avec le centre d'hébergement le Lys Rouge, permettant ainsi des feedbacks constructifs sur l'accueil offert à nos vacanciers.

• Externes

Des contacts réguliers sont pris avant le départ avec les collaborateurs externes pour organiser au mieux nos activités dans la philosophie de notre projet pédagogique (non compétition, plaisir...). Nous faisons également appel à des prestataires externes pour les activités spécifiques qui ne peuvent être prises en charge par nos animateurs (équitation, sports nautiques, magie...)

Les assurances

L'ASBL Latitude Jeunes MWp a souscrit des assurances qui couvrent :

- sa responsabilité civile ;
- la responsabilité civile personnelle des enfants et des jeunes participant aux activités du séjour ;
- le dommage corporel causé aux enfants pris en charge durant les séjours.

Assurances prises chez P&V (voir copie du contrat ci-joint) :

- Assurance des associations (pour les enfants) : n° de contrat 36.930.114
- Assurance des bénévoles (pour les volontaires) : n° de contrat 48.023.664

Les enfants

L'organisation des groupes

Sur base des inscriptions reçues, les enfants sont répartis en fonction de leur âge et ce, afin de répondre au mieux aux besoins et spécificités de chacun. Chaque groupe est animé pendant toute la durée du séjour par les mêmes animateurs afin de créer une relation de confiance avec les enfants ainsi qu'un sentiment de sécurité. Le 1er jour de chaque séjour, une animation « jeux de connaissance » est prévue pour que les enfants et les animateurs puissent se familiariser les uns avec les autres.

L'évaluation avec les enfants

Il est demandé aux animateurs de mettre régulièrement en place des temps d'évaluation avec les groupes d'enfants. Nous mettons à leur disposition des outils permettant d'évaluer une activité avec les enfants mais aussi permettant aux enfants de s'exprimer par rapport à la vie dans le groupe. Nous demandons à nos coordinateurs de veiller à ce que les animateurs utilisent ces outils au moins deux fois au cours d'un séjour. Communiqués en formation d'animateurs mais aussi lors des temps de préparation des séjours, ces techniques d'évaluation permettent soit d'ajuster des activités en fonction des demandes du groupe soit d'exprimer un ressenti.

Les règles de vie et de sécurité

Le fonctionnement du centre de vacances est structuré par des règles de sécurité et des règles de vie permettant de vivre collectivement. Ces règles sont expliquées à tous les participants au début du séjour. Elles peuvent également être affichées dans un lieu de vie du centre.

Au niveau des règles de sécurité, nous demandons aux animateurs de prévoir, à travers le jeu, une découverte des consignes à respecter en cas d'incendie. Cette activité doit se faire le 1er jour du séjour et sera construite avec l'aide du responsable régional qui proposera des outils à l'équipe d'animation (« Y'a pas le feu » - Résonance, « Le feu follet – Sécurité publique du Québec... »).

Les règles de vie négociables sont construites par l'équipe d'animation mais

sont adaptables avec les enfants sous forme d'une charte créée sur place. Ils ont donc l'opportunité de réfléchir à des règles spécifiques à leur groupe.

Le respect des rythmes

La journée est structurée de façon à permettre à chaque enfant de se construire des repères. Cet horaire sera adapté en fonction des activités, de l'âge et du rythme des enfants. De plus, l'organisation des différents moments est assez souple pour être aménagée en fonction des conditions extérieures, des circonstances et des demandes collectives des participants.

Le temps de repos

Après le repas de midi, un moment d'activités calmes est instauré pour tous. Les animateurs veillent à proposer des activités qui vont dans ce sens : les participants peuvent par exemple lire, jouer à des jeux de société, se reposer... Pour les enfants qui le souhaitent, une sieste est prévue.

L'accueil des enfants à besoins spécifiques

Grâce aux fiches médicales consultées avant chaque départ, nous prenons connaissance des besoins spécifiques des vacanciers.

Des contacts peuvent être pris avec les parents ou les personnes en charge de l'enfant afin de vérifier si nous sommes en capacité de l'accueillir dans de bonnes conditions pour lui et pour le groupe. Un contact peut être également pris avec le médecin avec l'accord des parents en vue de prendre les précautions utiles à l'accueil.

Enfin, une rencontre peut être organisée avec les parents, le jeune concerné et le coordinateur du séjour en vue de préparer l'accueil et d'analyser les attitudes à adopter ou les aménagements organisationnels à prendre.

La relation avec les parents

Au moment des départs ou de l'accueil en séjour, nous accordons une attention particulière à la création de liens avec les parents et les enfants. Nous facilitons ce moment de transition entre la famille et le séjour qui commence.

Afin de ne pas perturber le séjour, nous demandons aux parents de ne pas venir rendre visite aux enfants. Nous déconseillons également les appels téléphoniques intempestifs au centre. Les parents peuvent toutefois obtenir de plus amples informations ou parler à leur enfant en contactant le coordinateur directement. Des moments spécifiques sont prévus pour ces appels : les horaires ainsi que les numéros de contact utiles sont transmis aux parents avant le séjour.

Ces dispositions sont mises en place pour préserver l'équilibre émotionnel de l'enfant et du groupe pendant le séjour. Pour ces mêmes raisons, nous précisons aux parents qu'il n'est pas nécessaire que leurs enfants emmènent un GSM (sauf pour les séjours ados).

Les permanents régionaux sont disponibles au bureau en journée pour toute question et sont joignables par GSM en dehors des heures de bureau pour toute urgence.

Afin de poursuivre l'implication des parents, nous leur transmettons une évaluation du séjour à compléter et à nous retourner. Nous tenons compte des remarques formulées pour améliorer notre qualité d'accueil.

L'encadrement

La qualification des encadrants

Nous veillons à respecter les normes minimales et particulières fixées par le cadre légal du décret Centre de Vacances. A savoir : un animateur par groupe de 8 enfants de moins de 6 ans et un animateur par groupe de 12 enfants de plus de 6 ans. Un animateur sur trois est breveté, assimilé ou en 2ème année de stage pratique.

Un coordinateur breveté ou en 2ème année de stage sera à la tête de l'équipe sous la supervision du responsable régional. Le coordinateur breveté pourra être secondé par un coordinateur en 1ère année de formation et supervisera celui-ci.

L'ensemble de l'équipe réside durant tout le séjour avec les participants.

Nous constituons les équipes avec, par ordre de priorité, des animateurs brevetés issus de notre propre formation (reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles) ou en cours de formation, des animateurs assimilés ou ayant une expérience significative dans l'animation. Nous collaborons occasionnellement avec des auxiliaires de l'enfance diplômées ou en cours de formation.

Au préalable, nous organisons, par courrier, un sondage auprès des animateurs afin de constituer les équipes en fonction de leurs disponibilités et des thématiques. La constitution des équipes est présentée lors d'une première journée de préparation des séjours et des plaines durant laquelle les équipes d'animation sont invitées à proposer collectivement des idées d'activités pour l'ensemble des séjours.

Au sein de l'équipe, chaque personne a une fonction et des tâches spécifiques

(description non exhaustive).

• **Le responsable régional**

- Constitue l'équipe d'encadrement, veille à la préparation du centre de vacances et à la mise en place du projet pédagogique par l'organisation de réunions avec les équipes ;
- Etablit le budget et veille au respect de celui-ci ;
- Veille à ce que l'équipe d'encadrement ait du matériel adapté et en suffisance ;
- Passe régulièrement sur le terrain afin de veiller à ce que tout se déroule correctement et répondre aux demandes de l'équipe ;
- Prépare la boîte de soins et les trousse de secours ;
- Prépare les fardes pour le coordinateur (une contenant les documents nécessaires à la gestion administrative : paiement, liste de présences... et une autre reprenant les informations médicales des participants et de l'équipe) ;
- Est joignable par téléphone en cas d'urgence ;
- Gère la communication avec les responsables légaux des participants.

• **Le coordinateur du séjour**

Coordonne son équipe :

- met en place des séances de préparation et de réflexion sur l'action à mener ;
- organise les différents plannings nécessaires au bon déroulement du séjour (horaires de travail, de surveillance, des douches, temps de repos, tâches diverses...), vérifie les plannings et fiches techniques et les transmet au permanent régional ;
- aide l'équipe d'encadrement à organiser un planning d'activités en adéquation avec le projet pédagogique, les valeurs et la philosophie de l'institution ;
- régule les échanges entre les membres de l'équipe ;
- gère les problèmes relationnels ;
- mène les évaluations ;
- met en place et gère les réunions d'équipe.

Gère le groupe d'enfants et de jeunes :

- connaît le ROI du CDV ;
- met en place les règles de vies en collaboration avec l'institution, son équipe et les participants ;
- est garant des règles de vie ;
- organise et répartit les tâches au sein de son équipe ;
- règle les problèmes relationnels au niveau du groupe de vacanciers ;

- veille à la sécurité, au bien-être et à l'hygiène des enfants / des jeunes, et de l'équipe d'encadrement ;
- gère la pharmacie du séjour ;
- donne les soins (dans les limites de ses capacités) aux vacanciers et tient le fichier «soins» à jour ;
- veille à la prise des traitements médicaux des vacanciers ;
- connaît les modalités en cas d'incendie et fait un exercice avec les participants (en début de CDV) ;
- organise des temps de parole et/ou d'évaluation avec le groupe.

Gère l'administratif:

- tient la farde de responsable à jour et y remplit les différents documents demandés ;
- utilise des moyens de communication adaptés avec son équipe ;
- met en place et veille à la tenue d'un cahier de compte-rendu de réunions (problèmes rencontrés, solutions proposées et décisions prises) ;
- gère les problèmes d'assurances (remplir correctement les documents adéquats) ;
- met en place et gère une «banque» pour l'argent des vacanciers ;
- gère les différents budgets du séjour ;
- veille à l'intendance (hors alimentation) du séjour ;
- Gère le matériel.

Est le lien entre le permanent et l'équipe d'encadrement ;

Est le lien entre les vacanciers et leurs parents (téléphone, courrier...) ;

Tient compte et est garant du cadre légal et du projet pédagogique ;

Prend des décisions pour le bon déroulement du séjour (à tout niveau) ;

S'adapte à toute situation.

• **L'animateur breveté ou assimilé**

Est l'animateur référent d'un groupe d'enfants, en collaboration avec les animateurs en formation ou expérimentés.

- Construit avec le reste de l'équipe le programme d'animations journalières de son groupe, pendant les réunions de préparation et sous la supervision du coordinateur ;
- Veille à la sécurité dans toutes les animations qu'il propose ;
- Anime le groupe dont il est référent ;
- Gère les temps de repas, de toilettes, de repos ;

- Aide les enfants à gérer leurs affaires ;
- Est actif lors des moments informels : toilettes, déplacement, temps de repos, accueil ;
- Veille à la préparation et au respect du matériel dont il dispose.

• Le stagiaire

Assume les mêmes tâches que l'animateur breveté avec lequel il travaille systématiquement en duo. Il est sous la supervision du coordinateur du séjour et est soutenu par l'animateur breveté.

La préparation de l'accueil et la connaissance du projet pédagogique

Des réunions de travail sont prévues avec les équipes d'animation afin de préparer le programme des séjours et de planifier la répartition des tâches et ce, en adéquation avec le projet pédagogique. Les responsables régionaux assistent à ces réunions, gèrent leur déroulement et s'assurent tant de la qualité du programme que du respect des objectifs pédagogiques.

L'accompagnement sur le terrain

Pour chaque séjour, un responsable régional de référence est désigné. Celui-ci soutient le groupe à construire le séjour et travaille particulièrement avec le coordinateur.

Des réunions avec les coordinateurs sont mises en place ainsi que des rencontres individuelles.

Durant le séjour, un accompagnement à distance est prévu par le permanent régional, permettant ainsi de faire un suivi et d'outiller le coordinateur en cas de difficultés.

L'évaluation

Chaque jour, une réunion d'équipe est organisée afin d'évaluer le déroulement de la journée et d'avoir le ressenti de l'équipe. Le coordinateur rencontre individuellement les animateurs à leur demande ou si un problème se présente. Celui-ci dispose d'outils d'évaluation et d'auto-évaluation à utiliser avec son équipe.

Après les vacances d'été, nous organisons une journée d'évaluation avec toutes les équipes, ponctuée par un repas et une activité ludique qui renforce la cohésion entre les animateurs.

Ce moment leur permet de partager leur vécu des différents séjours. Les retours des équipes nous permettent de réajuster ou de modifier notre organisation et nos pratiques.

L'évaluation avec les animateurs se fait à différents niveaux :

- la logistique : bâtiments, matériel... ;
- l'organisation : planning, activités proposées... ;
- les relations interpersonnelles : coordinateurs, animateurs, enfants, parents... ;
- le vécu individuel : points forts, compétences à renforcer...